

La conjuration du marquis de Pontcallec.

Pontcallec, de l'histoire à la légende (1718 – 1720)



par Philippe Jarnoux, Professeur à l'UBO.

Directeur du C.R.B.C. (Centre de Recherches Bretonnes et Celtiques)

Sommaire

La conjuration du marquis de Pontcallec.....	1
I. Ce qu'en pensent les historiens : les évènements :.....	1
A. La Bretagne, sous le règne de Louis XIV (1643 – 1715) :.....	1
B. Des États de Bretagne à l'échafaud nantais, ou les avatars d'une révolte avortée :.....	2
1. Une crise politique :.....	2
2. De la crise à la révolte :.....	2
3. La répression et la fuite :.....	2
C. Les caractéristiques presque banales d'une révolte nobiliaire d'un autre temps :.....	3
1. Une pensée politique nobiliaire :.....	3
2. Le poids des solidarités traditionnelles :.....	3
3. Monsieur de Pontcallec, « héros » inattendu :.....	4
II. Des lendemains qui déchantent, à la construction de la mémoire : ombres et lumières d'une lente « héroïisation » :..	4
A. De la mémoire à l'histoire :.....	4
B. La gwerz et le souvenir populaire :.....	5
C. Construction et utilisation du héros :.....	5

Moment symbolique dans l'histoire de Bretagne, c'est une révolte qui va finir dans le sang et qui est restée dans les mémoires. De nos jours, cette affaire est encore fréquemment citée.

Elle a été le sujet d'une gwerz¹.

1. Ce qu'en pensent les historiens : les évènements :

A. La Bretagne, sous le règne de Louis XIV (1643 - 1715) :

A partir de 1670, le royaume de France s'engage dans des guerres contre l'Angleterre et la Hollande. Cela se traduit par une militarisation du territoire de Bretagne. On va construire des fortifications sur les côtes, transformer le port de Brest en port militaire.

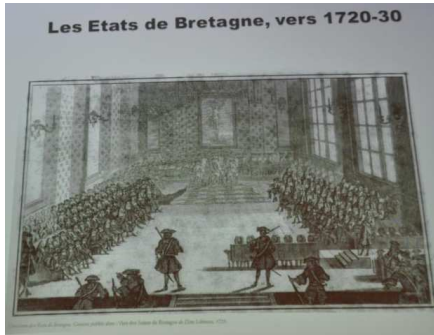
Parallèlement, on assiste à une militarisation de la population. On va constituer le système de classe : chaque homme va être rattaché à une classe, et tous les quatre ans, il devra servir l'armée pour une durée déterminée.

De nouvelles taxes arrivent, sur le tabac, le papier timbré, taxe du 1/10ème ; on introduit des tarifs douaniers, ce qui va entraîner la montée de la contrebande.

En Bretagne va être placé un intendant ; il siège à Rennes, représente le roi et surveille la région.

¹ Gwerz : ballade, complainte. C'est un chant racontant une histoire, souvent tragique ou triste, depuis l'anecdote jusqu'à l'épopée historique ou mythologique.

Le parlement de Bretagne avait été créé en 1554. En 1675, Louis XIV transfère la cour à Vannes pour punir Rennes d'avoir participé à la révolte du papier timbré.



La Bretagne est cependant privilégiée, car tout compris, elle paie beaucoup moins d'impôts que la région parisienne par exemple. La Bretagne est une province, un « pays d'états ». Les États de Bretagne fixent, après négociation avec le pouvoir royal, les impôts qui seront délivrés au roi. Ces dispositions existent dans d'autres régions en France et permettent une fiscalité plus faible.

Il y a des droits, des libertés et privilèges attachés aux provinces. Sous le règne de Louis XIV, les droits ont reculé par suite de l'autoritarisme royal. À partir de 1715, sous la régence de Philippe, duc d'Orléans, le sort de la Bretagne évolue.

B. Des États de Bretagne à l'échafaud nantais, ou les avatars d'une révolte avortée :

1. Une crise politique :

En décembre 1717, les États réunis refusent de voter le « don gratuit au roi² ». Le marquis de Montesquiou, représentant du roi à Rennes, renvoie alors tout le monde à la maison.

En 1718, les demandes royales ont un peu diminué et on a écarté les représentants de Bretagne, les plus virulents. Mais en août 1718, le Parlement de Bretagne s'insurge. Des lettres de cachet sont envoyées aux nobles qui ont protesté.

Des nobles bretons se réunissent alors et revendiquent leur autorité sur la Bretagne. Ils écrivent un acte qui est en fait une pétition, et elle a beaucoup de succès auprès de la noblesse bretonne.

À Paris, des complots se fomentent contre le régent, le duc d'Orléans, dans le but de le destituer. Par ailleurs, le pays est presque en guerre contre l'Espagne.

Des nobles envoyés par la Bretagne prennent contact avec les comploteurs, à la tête desquels se trouvent le duc et la duchesse du Maine.

2. De la crise à la révolte :

Le conflit va se transformer en révolte militaire. À partir de janvier 1719, tous les mois des nobles se rassemblent autour de meneurs (Montlouis, Salarun, Talhouët, du Couëdic, Coargan et Hire de Keranguen). À partir du printemps 1719, ils se rapprochent du roi d'Espagne Philippe V, petit fils de Louis XIV, pour obtenir des armes et son appui. En échange, ils le reconnaîtront comme régent.

Ce petit groupe de nobles est un peu isolé par son extrémisme. Mais par ailleurs, cette année-là les récoltes ont été maigres, et les paysans refusent ici et là de payer les impôts et bousculent des agents du fisc. À Questembert, les nobles réunissent 200 hommes en armes, mais ils ont du mal à faire jonction avec le peuple révolté. Un émissaire revient d'Espagne pendant l'été porteur d'une lettre du roi un peu ambiguë. On lui répond vite en le remerciant, mais on n'est guère plus avancé.

3. La répression et la fuite :

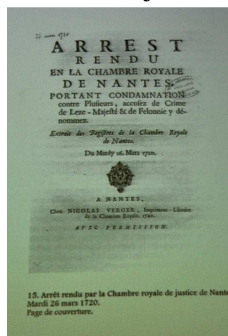
Depuis le printemps 1719, le roi est au courant de la révolte des nobles bretons ; il les fait surveiller et place quelques troupes aux limites de la région. Des lettres de cachet sont envoyées, des nobles sont arrêtés. Le marquis de Pontcallec recrute à ce moment là quelques hommes pour défendre son château. Le roi envoie la troupe pour capturer les conjurés. Un tribunal exceptionnel, composé de juges parisiens est constitué et s'installe à Nantes. Le but est d'effrayer les conjurés en cet automne 1719.

Une frégate espagnole débarque à Vannes. Les conjurés pensent que les Espagnols arrivent. Montesquiou, gouverneur de Bretagne, et le commandant en chef de la place de Brest sont prévenus.

² Le don gratuit est une contribution volontaire de l'ancien régime, payée par les pays d'État (Bretagne, Languedoc, Bourgogne, etc.) et le clergé, qui avaient théoriquement la possibilité d'accepter ou non les contributions demandées. En 1717, ce don est censé participer au désendettement de l'État.

Les chefs conjurés, pour la plupart, s'enfuient en Espagne. Le mouvement est destabilisé ; les personnes qui restent se réunissent autour du marquis de Pontcallec, mais se cachent pour échapper aux troupes royales.

En janvier 1720, tous sont faits prisonniers et envoyés à Nantes. La chambre de justice siège



immédiatement et condamne 4 prisonniers à mort, ainsi que 16 autres par contumace. Parmi les quatre, le marquis de Pontcallec est exécuté immédiatement. Cette prise d'armes n'a débouché sur aucun combat ; le régent trouve cependant cette insurrection insupportable et veut faire un exemple, d'où la sévérité du jugement. Il veut garder la main haute sur la noblesse. Ensuite,

en avril, il y eut amnistie générale, sauf pour les condamnés par contumace qui resteront en Espagne.

En automne 1720, à Ancenis, les États se réunissent dans une ambiance lourde en souvenir des exécutions. Les impôts sont votés sans anicroches ; le gouverneur est remplacé par quelqu'un de plus conciliant.

Ce conflit a marqué l'attachement de la Bretagne à ses représentations politiques ; comment peut-on l'interpréter ?

C. Les caractéristiques presque banales d'une révolte nobiliaire d'un autre temps :

On voit bien que le fonctionnement du recouvrement des impôts repose sur la négociation avec le roi, dans le respect des contrats (1532, rattachement de la Bretagne à la France). Pour les Bretons, le non respect des institutions justifie une révolte.

1. Une pensée politique nobiliaire :

Ce n'est pas par hasard que cela se produit pendant une régence. Le régent n'est jamais très bien reconnu ; on veut bien qu'il gère, mais on lui refuse le droit de prendre des initiatives.

Cette attitude, on va la retrouver dans toute la noblesse française. Sous une régence, les nobles se considèrent comme dépositaires de la tradition royale. Ils représentent également, pensent-ils, les habitants de la province. Seuls quelques-uns pensent néanmoins qu'ils peuvent aller jusqu'à la révolte.

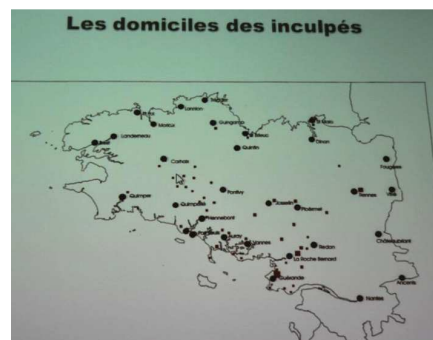
Les nobles ne refusent pas la royauté ; ils souhaitent seulement contrôler le régent.

Cette révolte nobiliaire aurait été possible aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècle, mais à cette époque les nobles bretons n'avaient pas bougé. Ils vont se révolter un siècle plus tard : c'est une crise anachronique.

2. Le poids des solidarités traditionnelles :

Qui se mobilisent ?

Beaucoup habitent à l'ouest du Pays nantais, ou dans le Vannetais.



Où se réunissent les révoltés ?



À aucun moment, la noblesse déborde de ces régions, ni ne se rapproche du peuple qui lui aussi ne manque pas de motifs de rébellion.

Les gens qui s'impliquent ont été contactés par voisinage, par discussions familiales. Cependant certains conjurés bénéficient de protection de la part de personnes haut placées dans le royaume ; il ne leur arrivera rien.

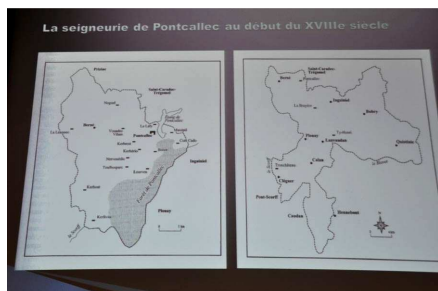
Talhouet de Bonamour, un des principaux meneurs, est protégé par l'ancien chancelier de Louis XIV ; celui-ci va intervenir pour qu'on rende ses biens à sa famille. Beaucoup de conjurés sont restés vivre en Espagne.

Les grandes familles bretonnes ne se sont pas impliquées, contrairement à ce qui se passait en France aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles.

Les nobles qui se sont révoltés appartiennent à la « moyenne » et « petite » noblesse ; ils sont rejoints par quelques magistrats et commerçants aisés.

3. Monsieur de Pontcallec, « héros » inattendu :

Pontcallec a été un temps militaire, comme beaucoup de nobles à cette époque, il n'a pas laissé un très bon souvenir, classé plutôt parmi les « fortes têtes ». Ensuite, vers 1706, il est rentré dans ses terres. C'est un être coléreux et brutal avec ses paysans ; il a participé à la contrebande de tabac. Il est normalement cultivé et vit confortablement.



Les conjurés sont représentatifs de la noblesse bretonne : ils ont des idées politiques très simplistes.

II. Des lendemains qui déchantent, à la construction de la mémoire : ombres et lumières d'une lente « héroïsation » :

A. De la mémoire à l'histoire :

Au XVIII^e siècle, la révolte est mal vue ; on plaint cependant les familles et on va se mobiliser pour qu'elles retrouvent leurs biens confisqués. Tout en comprenant les motifs de la révolte, le restant de la noblesse refuse d'en arriver aux actes.

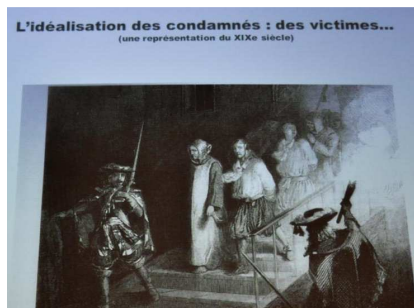
De Boisrouvray : « on peut s'opposer politiquement au roi, se manifester dans le cadre du parlement, mais surtout ne pas passer aux actes ».

On n'oubliera pas la conspiration, mais on oubliera de Pontcallec. Les chouans n'y feront non plus jamais allusion à une seule exception près : en 1760, un noble breton, en présence du duc d'Aiguillon, alors gouverneur de Bretagne, dit qu'on devrait réhabiliter les conspirateurs.

Dans la revue « le Lycée armoricain », en 1829, on trouve la copie du récit de l'exécution, condamnant la trahison espagnole et la vengeance de la régence. Et à partir de cette date, on va trouver beaucoup d'allusions à cette conspiration en littérature. Il existe un courant littéraire bretonniste qui va transformer quelque peu les faits, exprimant ainsi son hostilité à la monarchie.

B. La gwerz et le souvenir populaire :

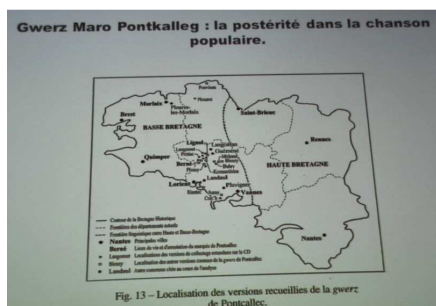
Les condamnés sont idéalisés. Après 1844, Hersart de La Villemarqué lui consacre ainsi une notice dans son *Barzaz Breiz* et rapporte une gwerz (chanson), *Marv Pontkalleg* (*La mort de Pontcallec*), où la révolte est exaltée.



Cependant dans cette gwerz figure un refrain, contrairement à la tradition des gwerz, et comporte des inexactitudes, ce qui fait douter les historiens ; La Villemarqué ne l'aurait-il pas composée lui-même, ou complètement retravaillée ?

On découvre d'autres versions de la gwerz au nord-ouest du Pays vannetais, au nord de Lorient ; les histoires divergent plus ou moins. Elles vont s'attacher à parler des arrestations, des condamnations, plus qu'aux faits eux-mêmes.

Les faits sont de toute façon restés dans les mémoires, surtout dans le Pays vannetais, où ont eu lieu les arrestations.



Suite aux travaux de La Villemarqué, Pontcallec est devenu un héros.

C. Construction et utilisation du héros :

Arthur de La Borderie sublime l'événement dans un texte de 220 pages. Pontcallec devient quelqu'un qui lutte pour la liberté de la Bretagne.

Dans la deuxième moitié du XIXème siècle, on développe une littérature qui va dans le même sens.

Au XXème siècle, Pontcallec est un héros, et dans les années 60 – 70, la chanson s'en empare dans un mouvement de renouveau des traditions bretonnes, des mouvements de décolonisation dans le monde, des revendications autonomistes bretonnes.

En 1971 et 1973, Alan Stivell, Tri Yann, Servat, ont remis la gwerz à leur répertoire.

En 1975, Bertrand Tavernier en fait un film : « Que la fête commence ! »

Cela devient le héros d'une certaine originalité bretonne.

